NOTICE D'INFORMATION SUR LES CATÉGORIES DE LICENCES FFBS SAISON 2026

LICENCES COMPÉTITION

BASEBALL - SOFTBALL - BASEBALL5 -HANDICAP - SPORT ADAPTÉ

Ces licences permettent de prendre part aux compétitions officielles, auxquelles participe le club affilié dont le licencié est membre, organisées par la Fédération, ses ligues régionales et comités départementaux, ou sous son égide, et à l'issue desquelles sont délivrés un titre et un classement reconnus par la Fédération.

LICENCES LOISIR

BASEBALL - SOFTBALL - HANDICAP -SPORT ADAPTÉ

Ces licences permettent de prendre part aux pratiques ne délivrant aucun titre ou classement fédéral : rencontres amicales, tournois non labellisés par la Fédération, pratique ludique, exhibitions, initiations, etc.

LICENCES NON-PRATIQUANT

OFFICIEL

Membres des comités directeurs de la Fédération, des ligues régionales, et des comités départementaux

Membres d'honneur de la Fédératior

Commissaires techniques et délégués fédéraux

DIRIGEANT

Dirigeants des clubs affiliés ne souhaitant pas pratiquer une des activités gérées par la Fédération

INDIVIDUEL

Membres des commissions fédérales régionales et départementales

Cadres de la DTN et salariés de la Fédération non licenciés à un autre titre

VOLONTAIRE

Membres bénévoles de clubs qui n'on pas d'autre rôle spécifique

ENTRAÎNEUR

Éducateur sportifs diplômés

ARBITRE

Arbitres diplômés et inscrits sur le rôle du cadre actif des arbitres

SCOREUR

Scoreurs diplômés et inscrits sur le rôle du cadre actif des scoreurs





Circulaire sportive 2026/1

CATEGORIES D'AGE

SAISON 2026

<u>Adoption</u>: CD 4 septembre 2025

<u>Entrée en vigueur</u> : 1^{er} janvier 2026

1 page

	Années de naissance
23 ans et moins	2003 / 2004
21 ans et moins	2005 / 2006 /2007
19 ans et plus	2007 et avant
18 ans et moins	2008 / 2009 / 2010
15 ans et moins	2011 / 2012 / 2013
12 ans et moins	2014 / 2015 / 2016
9 ans et moins	2017 / 2018 / 2019
6 ans et moins	2020 / 2021 / 2022

Pour tout type de licence et toute discipline



Formulaire administratif 2026/1

DEMANDE DE MUTATION

SAISON 2026

<u>Adoption</u>: CD 22 juillet 2025

Entrée en vigueur : 1^{er} novembre 2025

1 page

Ce formulaire est à déposer par le club de destination sur l'extranet fédéral, conformément aux dispositions de l'article 83 des règlements généraux.

Numéro de licence :		
Prénom :		
Nom:		
Club d'origine :		
Club de destination :		
Niveau de jeu la saison passée : 🔲 Jeunes 🗆	Régional 🔲 Nat	ional Division 1
Discipline : ☐ Baseball ☐ Softball		
Remarques :		
Date de la demande	Signature du licencié ou de son représentant légal	
//		
//		

NOTICE D'INFORMATION SUR LE SUIVI MÉDICAL DES LICENCIÉS FFBS SAISON 2026

LICENCE PRATIQUANT

(COMPÉTITION OU LOISIR)

Applicable également à l'inscription au cadre actif de l'arbitrage **SPORTIF MAJEUR**

SPORTIF MINEUR

Prise de licence initiale ou renouvellement de licence

Questionnaire relatif à l'éta de santé du sportif majeur/mineur de réponse négative

Attestation

Si <u>réponse</u> <u>positive</u> à au moins l'une des questions Pas de certificat médical

Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée <u>daté de moins de</u> <u>six mois</u> à la prise de licence

Selon l'âge du sportif à la date de saisie de sa demande de licence.

Ainsi, si un sportif est mineur à la date de sa demande, ce sont les règles relatives au sportif mineur qui s'appliquent même s'il devient majeur pendant la durée de validité de sa licence.

LICENCE Non-pratiquant

<u>Aucune obligation</u> de suivi médical à la prise de licence initiale ou à son renouvellement Pour les <u>licences compétition</u>, le certificat médical doit mentionner spécifiquement l'absence de contre-indication de la pratique <u>en compétition</u>





medical@ffbs.fr

www.ffbs.fr

Formulaire médical 2026/6

QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ETAT DE SANTE DU SPORTIF MAJEUR

SAISON 2026

Adoption : CD 22 juillet 2025

Entrée en vigueur : 1^{er} novembre 2025

1 page

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour votre prise initial de licence ou son renouvellement annuel.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*

	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

^{*}NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la Fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



Tél: 01 44 68 89 30

medical@ffbs.fr www.ffbs.fr

Formulaire médical 2026/6

ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A L'ENSEMBLE DES RUBRIQUES DU QUESTIONNAIRE

Relatif à l'état de santé du sportif majeur

SAISON 2026

Adoption: CD 22 juillet 2025

Entrée en vigueur : 1^{er} novembre 2025

1 page

Lorsque qu'un intéressé a coché de façon négative toutes les cases du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif majeur, il peut se servir de cette attestation lors de sa prise initiale de licence ou son renouvellement annuel, pour justifier du respect de ses obligations en matière de suivi médical.

FFBS – ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Je soussigné(e) *
né(e) le *: / /
licencié(e) à la Fédération Française de Baseball et Softball sous le numéro :
Atteste avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques du questionnaire relatif à l'état de santé du
sportif majeur de la Fédération Française de Baseball et Softball.
Fait à Le *
Fall a
Signature * :
Signature .
* Informations obligatoires



Tél: 01 44 68 89 30

medical@ffbs.fr www.ffbs.fr

Formulaire médical 2026/1

CERTIFICAT MEDICAL D'ABSENCE DE CONTRE **INDICATION** A LA PRATIQUE SPORTIVE

SAISON 2026

<u>Adoption</u>: CD 22 juillet 2025

Entrée en vigueur : 1^{er} novembre 2025

1 page

Le formulaire ci-dessous constitue un exemple de Certificat médical type d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique sportive, ciblant spécifiquement la pratique des disciplines fédérales.

Le certificat doit être établi par un médecin titulaire du Doctorat d'Etat et rempli complètement : signature, n°RPPS et cachet professionnel du praticien obligatoires.

FFBS - Certificat d'absence de contre-indication à la pratique des disciplines fédérales
Je soussigné(e) *
Certifie que :
M., Mme (prénom et nom) *
né(e) le *: / /
ne présente pas de contre-indication, décelable ce jour, à la pratique :
du baseball, du softball, du baseball5 et/ou de leurs déclinaisons handicap et sport adapté,
□ loisir □ en compétition □ loisir adaptée à la santé (cocher la ou les cases correspondantes)
Fait à Le *
Signature, n°RPPS et cachet professionnel *
* Informations obligatoires

NOTICE

La commission fédérale médicale recommande que l'examen comporte les éléments suivants :

1 - Interrogatoire:

- Traitements antérieurs ou en cours ;
- Antécédents :
 - o médicaux,
 - chirurgicaux,
 - o traumatiques (atteintes articulaires, osseuses, tendineuses, musculaires),
 - o gynéco-obstétricaux pour les femmes,
 - familiaux ;
- Antécédents sportifs, sports ayant déjà été pratiqués ou encore pratiqués (catégorie, niveau, durée, performances, incidents ou accidents);
- Vaccinations conformément au calendrier vaccinal en vigueur ;
- Port éventuel de prothèses :
 - dentaires : dents sur pivot, dentiers, bridges,
 - oculaires : lunettes, verres de contact souples ou durs,
 - O.R.L. : diabolos.;
- Bilan des facteurs de risques liés aux expositions au Tabagisme, alcool et autres produits ;
- Information sur les conduites dopantes et procédés interdits.

2 - Examen Clinique:

- Staturo-pondéral,
- Cardio-vasculaire: avec E.C.G. dès la première licence (au maximum à 12 ans), puis à 15 ans, puis entre 18 et 20 ans, puis tous les cinq ans.,
- Respiratoire,
- Locomoteur,
- Neurologique,
- Ophtalmique.

Points de vigilance pour l'examen clinique :

- Dépistage de troubles de la statique rachidienne,
- Dépistage des dystrophies de croissance,
- Dépistage des troubles de la vision +/- orientation OPH,
- Dépistage des troubles posturologiques +/- orientation podologue,
- Examen clinique des épaules,
- Adaptation cardiovasculaire,
- Vitamine D en fonction des besoins.

3 - Tests Fonctionnels en fonction des besoins :

- Adaptation cardio-vasculaire à l'effort dynamique ;
- Evaluation cardiologique avec échographie cardiaque, épreuve d'effort maximale à visée cardiovasculaire (+/- mesure de la consommation maximale d'oxygène (VO2 max) par méthode directe ou indirecte).

La Commission Médicale de la Fédération Française de Baseball et de Softball :

1- rappelle que l'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique [article 69 du code de déontologie]), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
- ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, le certificat médical de complaisance est donc prohibé (article R.4127-28 du code de la santé publique [article 28 du code de déontologie]).

2 - précise que le contenu et la rigueur de l'examen doit tenir compte de l'âge et du niveau du pratiquant.

3 - conseille:

- de tenir compte des pathologies dites "de croissance" et des pathologies antérieures liées à la pratique des disciplines fédérales,
- de consulter le carnet de santé,
- de constituer un dossier médico-sportif.

4 - insiste sur le fait que les contre-indications à la pratique des disciplines fédérales :

- insuffisance staturo-pondérale,
- maladies cardio-vasculaires à l'origine de troubles à l'éjection ventriculaire gauche et/ou droit de troubles du rythme à l'effort ou lors de la récupération,
- lésions, pleuropulmonaires évolutives,
- affections morphologiques statiques et/ou dynamiques sévères en particulier du rachis dorsolombaire, avec risque de pathologie aiguë ou d'usure accélérée,
- épilepsie, pertes de connaissance, vertiges, troubles de l'équilibre,

ne peuvent être relatives mais absolues, la compétition entraînant une prise de risque et une intensité d'effort non contrôlable.

Les pathologies pouvant occasionner des pertes de connaissances, telles que diabète, épilepsie, vertiges, troubles de l'équilibre ainsi que toute autre pathologie neurologique, ne peuvent constituer une contre-indication absolue, mais devront faire l'objet d'une attention particulière tenant compte de leur équilibre et du risque d'une possible décompensation en situation d'exercice des disciplines.

5 - préconise :

- une épreuve cardio-vasculaire d'effort à partir de 35 ans compte tenu des autres facteurs de risques cardiovasculaires,
- une mise à jour des vaccinations conformément au calendrier vaccinal en vigueur,
- une surveillance biologique élémentaire.

L'attention des médecins est attirée sur les risques lombaires potentiels dus à la pratique de haute intensité. Si des signes d'appels sont décelés, il est conseillé d'envisager la réalisation d'examens complémentaires iconographiques (IRM, examen radiologique).



SAISON 2026

ATTESTATION

CONTRÔLE DE L'HONORABILITÉ

Article L212-9 du code du sport

J'atteste sur l'honneur :
Exercer des fonctions d'éducateur sportif bénévole (article L. 212-1 du code du sport)
Sont considérés comme tels les <u>encadrants bénévoles</u> , à savoir toute personne sollicitant une licence, titulaire ou non d'un diplôme fédéral, qui exerce des fonctions d'entrainement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, au sein d'un club affilié ou d'une structure fédérale (Comité, Ligue, Fédération). Ex. : entraineur, animateur.
☐ Exercer des fonctions d' <i>exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives</i> (article L. 322-1 du code du sport)
Sont considérés comme tels les <u>dirigeants</u> , à savoir toute personne sollicitant une licence qui exerce des fonctions de direction et/ou d'organisation de la pratique sportive au sein d'un club affilié ou d'une structure fédérale (Comité, Ligue, Fédération). Ex. : membre d'une instance dirigeante (bureau et/ou du comité directeur), manager.
☐ Exercer des fonctions d'arbitre ou juge (article L. 223-1 du code du sport)
Sont considérés comme tels les <u>arbitres et/ou scoreurs officiant pendant les rencontres</u> .
☐ Intervenir auprès de mineurs au sein d'un établissement d'activités physiques et sportives (article L. 212-9 du code du sport)
Sont considérés comme tels les <u>intervenants auprès de mineurs</u> au sein d'un club affilié ou d'une structure fédérale (Comité, Ligue, Fédération), le cas échéant, à un autre titre. Ex. : accompagnateur, conducteur, soigneur.
Je reconnais que la licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives et/ou d'arbitre et/ou juge et/ou d'intervenant auprès de mineurs au sens des articles L. 212-1, L. 322-1, L. 223-1 et L. 212-9 du code du sport.
À ce titre, j'ai compris que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération française de baseball et softball aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité soit effectué au sens de l'article L. 212-9 du code du sport.
Dans l'hypothèse où le contrôle mettrait en évidence une condamnation incompatible avec les fonctions exercées, une notification me sera adressée, ainsi qu'à la fédération et au club au sein duquel j'exerce. Je serai alors dans l'obligation de quitter mes fonctions. A défaut, une sanction pénale pourra être prononcée en application des articles L. 212-10 et L. 322-4 du code du sport.
☐ Femme ☐ Homme premier prénom : nom d'usage : nom de naissance (= inscrit sur l'acte de naissance) : date de naissance : ☐ je suis né.e en France :

Date:

FLY YOUR OWN FLAG

WBSC

STÈRE RGÉ DES SPORTS

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

E-LICENCE

Saison 2026



CGU E-LICENCE – FFBS

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après les « CGU ») déterminent les règles d'accès aux sites <u>extranet.ffbs.fr</u> et <u>licence.ffbs.fr</u> (ci-après les « Sites ») et leurs conditions d'utilisation.

L'utilisateur reconnaît accepter les CGU sans réserve du seul fait de sa connexion aux Sites et s'engage à les respecter. Ces CGU sont susceptibles d'être modifiées ou complétées à tout moment, les utilisateurs des Sites sont donc invités à les consulter de manière régulière.

INFU	VKMATIONS LEGALES	3
ACCÈ	ES AUX SITES	
1.	Inscription	3
2.	Accès sécurisé	
3.	Engagements	4
4.	Dispositions spécifiques aux mineurs	4
5.	Virus, piratage et autres infractions	5
CON	TENU DES SITES	5
1.	Principe	5
2.	Marques et logos	
3.	Fichiers et bases de données	6
4.	Liens hypertextes	6
COM	MANDES	7
1.	Produits	7
2.	Passation des commandes	7
3.	Prix et paiement	7
4.	Suivi	8
DRO	IT A L'IMAGE	8
1.	Principe	8
2.	Conditions	8
3.	Opposition	8
4.	Médias et droit à l'information	8
PRO'	TECTION DES DONNÉES PERSONNELLES	9
1.	Qui sommes-nous ?	
2.	À quelles occasions vos données sont-elles collectées ?	9
3.	Quelles sont les données que nous collectons ?	
4.	Sur quelles bases et pour quelles finalités vos données sont-elles collectées ?	
5.	Quels sont les destinataires de vos données ?	
6.	Quelle est la durée de conservation de vos données ?	
7.	Quels sont vos droits sur vos données à caractère personnel ?	13
8.	Comment exercer vos droits sur vos données à caractère personnel ?	
9.	Quelles sont vos possibilités de recours ?	14
COO	KIES	
1.	Qu'est-ce qu'un cookie ?	15
2.	Quel type d'information peut être stocké dans un cookie ?	
3.	Quels cookies utilisons-nous ?	15
4.	Accepter ou refuser les cookies ?	16
5.	Comment paramétrer les cookies ?	16
LIMI	TATION DE RESPONSABILITÉ	16
ATTI	RIBUTION OF HIRIDICTION	17

INFORMATIONS LEGALES

Conformément aux dispositions des articles 6 III et 19 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance en l'économie numérique, il vous est précisé, en tant qu'utilisateurs des Sites, l'identité des différents intervenants dans le cadre de leur réalisation et de leur suivi.

Éditeur: Fédération Française de Baseball et de Softball (ci-après la « FFBS »)

Association de Loi 1901

Déclarée en Préfecture en date du 3 novembre 1924

Numéro SIRET: 327 114 062 00042

Siège social: 41 rue de Fécamp - 75012 Paris

Responsable de la publication : Monsieur Didier SEMINET, Président de la FFBS

Créateur : Exalto

Hébergeur: Exalto – 4 rue René Martrenchar – 33150 Cenon

Nous contacter:

(0)

licences@ffbs.fr



01 44 68 89 30

ACCÈS AUX SITES

1. Inscription

L'inscription est réalisée automatiquement lors de la prise de licence.

Une fois votre licence validée, vous ou votre représentant légal, le cas échéant, recevez un courrier électronique de confirmation avec un lien vers l'espace de connexion. Vous pourrez alors initialiser vos identifiants en saisissant vos informations personnelles (numéro de licencié, nom, prénom, date de naissance) et en cliquant sur : « première connexion » / « compte existant ».

Il vous est également possible de vous inscrire avant toute prise de licence, si vous n'avez jamais été licencié, notamment si vous souhaitez obtenir une licence à titre individuel Baseball5, en cliquant sur : « première connexion » / « création de compte ». Si vous rejoignez un club affilié, il vous faudra lui communiquer le numéro d'identifiant qui vous aura été attribué.

2. Accès sécurisé

Les Sites vous donnent accès à des espaces réservés :

- espace « licencié » accessible via <u>licence.ffbs.fr</u>: vous permet d'accéder, en tant que licencié, à votre fiche licencié, à la gestion de vos informations personnelles, au téléchargement de votre licence, aux actualités fédérales, à la commande de licences individuelles Baseball5, etc.
- espace « dirigeant » accessible via <u>extranet.ffbs.fr</u>: vous permet d'accéder, en tant que gestionnaire et/ou consultant d'une structure affiliée ou d'un organe déconcentré, à la fiche

de votre structure, à celles de vos licenciés, à la gestion administrative (informations juridiques, comptabilité, édition de factures, attestations, commandes de licences, affiliation, mutations, factures, statistiques anonymisés, etc.) et sportive (engagements en compétitions, édition de rosters, calendriers, feuilles de match, résultats, etc.) de votre structure ainsi qu'aux actualités fédérales.

L'accès aux espaces réservés des Sites nécessite l'utilisation d'un identifiant/login et d'un mot de passe confidentiels qui vous sont personnels.

Tout usage de vos éléments d'identification est fait sous votre entière responsabilité. En conséquence, vous vous engagez à conserver secrets les éléments constitutifs de votre identification (notamment vos nom d'utilisateur/login et mot de passe) et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit.

Vous vous engagez également à ne pas masquer votre véritable identité et à ne pas usurper l'identité d'autrui.

La FFBS a mis en œuvre des mesures techniques et organisationnelles destinées à protéger les renseignements personnels des utilisateurs contre une perte accidentelle, un accès et une utilisation non autorisés, leur altération ou leur divulgation. Toutefois, Internet étant un système ouvert, la FFBS ne peut garantir que des tiers non autorisés ne soient jamais capables de neutraliser ces mesures ou d'utiliser ces renseignements personnels à des fins illicites. Le cas échéant, la responsabilité de la FFBS ne pourra être engagée. Il est rappelé que l'accès frauduleux ou le maintien frauduleux dans un système informatique, la falsification, la modification, la suppression et l'introduction d'informations sont considérés comme des délits et relèvent de sanctions pénales.

3. Engagements

En vous connectant aux Sites, vous vous engagez à :

- respecter les présentes CGU,
- fournir des renseignements exacts, précis, actuels et complets,
- maintenir et mettre promptement à jour ces renseignements pour les garder exacts, précis, actuels et complets.

En cas de violation des CGU, la FFBS se réserve le droit de suspendre ou de résilier votre accès à tout ou partie des Sites.

Par ailleurs, la FFBS se réserve le droit de suspendre l'utilisation des Sites à tout moment, notamment en cas de nécessité technique.

4. Dispositions spécifiques aux mineurs

Toute utilisation des Sites par une personne mineure est effectuée sous l'entière responsabilité des titulaires de l'autorité parentale sur les personnes concernées.

Le courrier électronique de confirmation d'inscription d'un licencié mineur est adressé directement à son représentant légal déclaré lors de la saisie de licence.

En tant que représentant légal, si vous désirez lui permettre d'accéder directement aux Sites, il vous appartient de déterminer si l'une quelconque des informations, données, textes, logiciels, musiques, sons, photographies, graphiques, vidéos, messages, flux RSS proposés par la FFBS et tout Contenu publié sur les Sites, conviennent pour cet enfant.

5. Virus, piratage et autres infractions

En accédant aux Sites, vous vous interdisez d'introduire sciemment sur ces derniers des virus, des chevaux de Troie, des bombes logiques ou tout autre élément de quelque nature que ce soit, code ou programme informatique conçus pour interrompre, corrompre, détruire, détourner, endommager ou limiter les fonctionnalités ou les performances des Sites.

La FFBS ne répondra d'aucune perte ni d'aucun dommage de quelque nature que ce soit causé par une attaque par saturation, par des virus ou par d'autres éléments technologiquement nuisibles qui pourraient infecter votre matériel informatique, vos programmes d'ordinateur, vos données ou autres éléments dus à l'utilisation des Sites ou au téléchargement de tout document affiché sur ceux-ci ou sur tout site web qui leur est relié.

CONTENU DES SITES

Pour tout renseignement ou demande d'autorisation à ce sujet, veuillez nous contacter en vous adressant à :



contact@ffbs.fr



41 rue de Fécamp – 75012 Paris

1. Principe

On entend par Contenu des Sites : la structure générale des Sites, la charte graphique, l'ensemble des contenus diffusés sur les Sites (images, articles, photos, logos, marques, vidéos, interview, sons, textes, bases de données, newsletters, résultats, classements, calendriers, etc.)

Ce Contenu relève de la législation française, notamment en matière de propriété intellectuelle, ainsi que de la législation internationale.

Il est protégé par des droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle dont la FFBS est titulaire, directement ou indirectement.

Du seul fait de votre connexion aux Sites, vous reconnaissez accepter de la FFBS une licence d'usage du Contenu des Sites accordée à titre non exclusif, le temps de votre connexion, et qui n'est pas transmissible.

À ce titre, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou modification, partielle ou intégrale ou transfert par quelque procédé que ce soit des Sites et de leur Contenu, est interdite sans autorisation expresse, préalable et écrite de la FFBS. Cet acte constituerait une contrefaçon au sens des articles L.335-2 et suivants du Code de la Propriété intellectuelle.

Seule la copie sur support papier à usage privé du Contenu des Sites est autorisée conformément à l'article L122-5 du Code de la Propriété intellectuelle.

2. Marques et logos

Les marques de la FFBS et de ses partenaires, ainsi que les logos cités et reproduits sur les Sites, sont des marques déposées.

Toute reproduction totale ou partielle de ces marques ou de ces logos effectuée à partir des éléments des Sites sans l'autorisation expresse et préalable de la FFBS est prohibée au sens du Code de la Propriété intellectuelle.

Pour toute demande d'utilisation ou tout renseignement à ce sujet, veuillez nous contacter en vous adressant à:



contact@ffbs.fr



41 rue de Fécamp – 75012 Paris

3. Fichiers et bases de données

Tout fichier ou extrait de fichier, auquel vous pourriez avoir accès sur les Sites, vous est concédé pour votre usage exclusif et ne peut en aucun cas être cédé ou transféré à un tiers.

En particulier, le traitement des données personnelles des licenciés par les structures affiliées et organes déconcentrés doit être conforme aux dispositions légales et réglementaires relatives à la protection des données personnelles.

Ainsi, vous vous engagez lors de votre connexion aux Sites à respecter l'ensemble des mesures suivantes:

- ne pas utiliser les bases de données, en tout ou partie, à des fins associatives ou commerciales,
- ne pas communiquer les bases de données, en tout ou partie, à des personnes extérieures,
- utiliser ces données dans un unique but de gestion administrative et/ou sportive de ladite structure.

Tout traitement de données personnelles réalisé à partir des fichiers ainsi extraits relève de votre entière responsabilité. En tant que responsable de traitement au sens du Règlement Général européen sur la Protection des Données Personnelles n°2016-679 du 27 avril 2016 (dit RGPD), vous devrez mettre en place une politique et une procédure respectant l'information, la collecte, le traitement, la conservation et la sécurité de ces données personnelles.

4. Liens hypertextes

Les liens hypertextes mis en place dans le cadre des Sites en direction d'autres sites présents sur le réseau Internet, ne sauraient engager la responsabilité de la FFBS.

La FFBS ne saurait non plus être tenue pour responsable des informations, propos et opinions émises sur ces sites dont elle n'a pas la maîtrise éditoriale.

Les sites qui font le choix de pointer vers les Sites engagent leur responsabilité dès lors qu'ils porteraient atteinte à l'image des Sites ou de la FFBS.

COMMANDES

Les commandes que vous réalisez sur les Sites sont soumises aux présentes conditions générales et aux règlements fédéraux, qui prévalent sur toute autre stipulation figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

Toute commande que vous nous adressez emporte votre adhésion sans restriction ni réserve aux présentes conditions générales de vente.

Vous déclarez et reconnaissez :

- disposer de la compétence technique pour utiliser les Sites,
- avoir obtenu toutes les informations nécessaires quant à l'utilisation de l'espace de commande en ligne et aux caractéristiques des produits,
- être majeur et avoir la pleine capacité juridique vous permettant de vous engager au titre des présentes conditions générales,
- être informé que votre engagement ne nécessite pas de signature manuscrite ou électronique.

Vous disposez de la faculté de sauvegarder et d'imprimer les présentes conditions générales de vente en utilisant les fonctionnalités standards de votre navigateur et/ou de votre ordinateur.

1. Produits

En vous connectant aux espaces réservés des Sites, vous pouvez effectuer des commandes en ligne portant sur : affiliation, cotisation annuelle, licence, assurance individuelle accident, extension de licence, mutation, autre titre de participation, engagement en compétition (incluant les provisions et cautions éventuelles).

2. Passation des commandes

Les commandes passées par l'intermédiaire des Sites vous engagent dès la validation de votre panier.

À partir du moment où vous avez enregistré votre commande, vous êtes considéré comme ayant accepté, en connaissance de cause et sans réserve, les prix, caractéristiques et quantités proposés à la vente et commandés.

La FFBS se réserve le droit d'annuler toute commande émanant d'une personne physique ou morale avec laquelle existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Les informations que vous saisissez, lors de la prise de commande, vous engagent. En cas d'erreur, la FFBS ne saurait être tenue responsable de ses conséquences.

3. Prix et paiement

Les prix sont exprimés en euros toutes taxes comprises et sont ceux en vigueur au moment de l'acceptation de la commande conformément aux statuts et règlements fédéraux.

Sauf stipulation particulière, les commandes sont payables à la commande sur les Sites (par prélèvement automatique, carte bancaire ou virement bancaire) ou par chèque adressé au siège social de la FFBS.

Les commandes ne sont validées qu'à réception du règlement correspondant, sous réserve que le type de commande ne soit pas sujet à un autre type de validation (ex. licence liée à une compétence spécifique, licence soumise à production d'un justificatif d'identité, extension de licence, etc.)

Toute commande non réglée dans un délai de trente (30) jours à compter de sa passation sera annulée.

4. Suivi

Pour tout renseignement à ce sujet ou suivi d'une commande, veuillez nous contacter en vous adressant à :



(a) licences@ffbs.fr



41 rue de Fécamp - 75012 Paris

Droit à l'image

1. Principe

En souscrivant une licence auprès de la FFBS, vous reconnaissez que la FFBS, ses organes déconcentrés et structures affiliées peuvent être amenés à capter votre image à l'occasion de manifestations et compétitions sportives et à l'utiliser dans le cadre de l'information du public, du développement et de la promotion des disciplines fédérales (intérêt légitime et mission de service public de la FFBS), à des fins non commerciales exclusivement.

2. Conditions

L'utilisation de votre image ainsi captée pourra se faire sur tout support de communication, notamment papier, audiovisuel, Internet et sur les réseaux sociaux de la FFBS, dans les limites du territoire français, et pour le monde entier s'agissant d'Internet, pendant une durée maximale de cinq (5) ans à compter de la captation concernée.

3. Opposition

Au titre du respect au droit de votre vie privée, vous pouvez à tout moment vous opposer à une utilisation de votre image dans les conditions définies ci-dessus en contactant la FFBS par courrier électronique à l'adresse contact@ffbs.fr.

4. Médias et droit à l'information

En participant à des réunions, manifestations et compétitions sportives organisées par la FFBS, ses organes déconcentrés et structures affiliées, vous êtes informé que votre image pourra être captée et exploitée par les médias, à des fins d'information et/ou d'actualité, sous réserve que ces images ne portent pas atteinte à votre dignité et/ou ne montrent pas de scènes dégradantes ou humiliantes.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le respect de la protection des données à caractère personnel est un élément déterminant de la relation de confiance que nous souhaitons établir avec vous.

La présente notice a pour objet de vous informer de manière claire, simple et concrète sur la manière dont la FFBS, en sa qualité de responsable de traitement, collecte et utilise vos données à caractère personnel et sur les moyens dont vous disposez pour contrôler cette utilisation et exercer vos droits s'y rapportant.

Elle s'applique à l'ensemble des sites internet, des applications et des formulaires procédant à la collecte par la FFBS de données à caractère personnel. Par conséquent, la présente notice ne s'applique pas aux sites de tiers mentionnés et accessibles sur nos sites internet par l'intermédiaire d'un lien internet, pour lesquels la FFBS décline toute responsabilité quant à leurs contenus ou à leurs pratiques en matière de politique de confidentialité et de protection des données à caractère personnel.

Vous reconnaissez que la présente notice d'information vous informe des finalités, du cadre légal, des intérêts, des destinataires ou catégories de destinataires avec lesquels sont partagées vos données à caractère personnel, et de la possibilité d'un transfert de données vers un pays tiers ou à une organisation internationale.

1. Qui sommes-nous?

La FFBS a pour objet d'organiser et de promouvoir la pratique du baseball, du softball et du baseball5 sur le territoire français. Elle est une fédération sportive délégataire au sens de l'article L. 131-14 du Code du sport et, à ce titre, est chargée de l'exécution d'une mission de service public relative à l'organisation de la pratique du baseball, du softball et du baseball5.

La FFBS est soucieuse de la protection de la vie privée des participants aux activités fédérales. Ainsi, elle veille à adopter et respecter une politique de traitement des données conforme à la réglementation en vigueur et en particulier, au Règlement Général européen sur la Protection des Données Personnelles n°2016-679 du 27 avril 2016 (dit RGPD) ainsi qu'à toutes les règles de droit national prises en application de celui-ci.

2. À quelles occasions vos données sont-elles collectées ?

La FFBS est amenée à recueillir vos données à caractère personnel par :

- Les informations que vous fournissez directement par :
 - o courrier électronique ou papier,
 - les formulaires qui vous sont soumis, sous forme dématérialisée ou sous forme papier, par la FFBS, ses organes déconcentrés ou ses structures affiliées,
 - o vos espaces personnels sur les différents sites Internet et interfaces numériques fédéraux (notamment pour les Sites et la e-boutique) ;
- Les données de connexion et de navigation concernant vos visites sur nos sites Internet dont les Sites.

3. Quelles sont les données que nous collectons?

Dans le cadre des traitements de données à caractère personnel, dont les finalités vous sont présentées ci-après, la FFBS collecte et traite les données suivantes :

- Des données identifiantes (ex. : nom d'usage, nom de naissance, prénom(s), sexe, nationalité, pays de naissance, département de naissance, commune de naissance, ville de naissance, date de naissance, numéro de pièce d'identité, photographie, etc.);
- Des données de correspondance (ex. : numéro de téléphone, adresse de courrier électronique, domicile) ;
- Des données bancaires (ex. : IBAN, BIC, numéro de compte, nom de la banque, numéro de carte bancaire, etc.) ;
- Des données sportives (ex. : résultats, niveau, club d'appartenance, parcours de formation, diplômes, contrats, sanctions disciplinaires, etc.);
- Des données sensibles (ex. : informations sur votre état de santé pour la prise de licences, dans le cadre des demandes de qualifications dérogatoires, suivi médical des sportifs de haut niveau / sélections nationales, justificatifs d'identité pour votre adhésion à la FFBS);
- Des données de connexion (ex. : adresse de courrier électronique, identifiants de connexion, mot de passe, cookies, etc.) ;
- Des documents et justificatifs nécessaires au suivi et à la gestion des activités de la FFBS conformément aux textes législatifs, réglementaires et fédéraux en vigueur.

4. <u>Sur quelles bases et pour quelles finalités vos données</u> sont-elles collectées ?

Vos données à caractère personnel sont collectées dans les cas permis par la réglementation applicable et pour des finalités déterminées, explicites et légitimes.

Plus précisément, vos données à caractère personnel sont traitées :

- Dans le cadre de l'exécution de la mission de service public de la FFBS et en particulier pour :
 - La gestion des affiliations d'associations et des agréments d'organisme, ainsi que des structures affiliées et des lieux de pratique,
 - La gestion des licences, dont les procédures disciplinaires et le contrôle automatisé de l'honorabilité, le cas échéant,
 - La gestion des compétitions et autres manifestations sportives, dont les qualifications et la publication en ligne des résultats,
 - La gestion des élections fédérales, des instances dirigeantes fédérales et déconcentrées ainsi que des commissions fédérales, incluant les déclarations des intérêts détenus auprès du comité fédéral d'éthique ;
 - La gestion du haut niveau (pôles France, sportifs de haut niveau, sélections nationales et suivi médical);
- Pour les besoins de l'exécution d'un contrat pris à votre demande pour :
 - L'adhésion à la FFBS,
 - Le suivi d'une formation fédérale (inscription, suivi, examen, diplôme),

- La vente en ligne (e-boutique et sur les Sites : affiliations, licences, mutations, extensions de licences, autres titres de participations, assurance, etc.),
- La billetterie évènementielle,
- La participation à des jeux-concours ;
- Sur la base de votre consentement préalable pour :
 - L'envoi de la newsletter informative et sportive de la FFBS,
 - L'envoi d'offres commerciales et promotionnelles de la FFBS,
 - L'envoi d'offres commerciales et promotionnelles des partenaires de la FFBS.

La collecte de vos données à caractère personnel est obligatoire pour le traitement de vos demandes. En conséquence, si vous ne souhaitez pas nous communiquer ces informations, nos services et activités ne vous seront pas accessibles.

5. Quels sont les destinataires de vos données ?

Vos données à caractère personnel sont réservées à l'usage interne des services de la FFBS, de sa direction technique nationale, de ses instances dirigeantes et de ses commissions fédérales. Nous veillons à ce que seules les personnes habilitées et autorisées puissent avoir accès à ces données.

Vos données à caractère personnel peuvent être communiquées en externe aux organes déconcentrés de la FFBS chargés de la représenter dans leur ressort territorial, aux prestataires de la FFBS pour la réalisation des prestations que la FFBS leur a confiées (ex : éditeur de la FFBS) et, sur la base de votre consentement, aux partenaires de la FFBS à des fins de prospection commerciale.

Les partenaires de la FFBS sont présentés sur le site fédéral sur les pages : https://ffbs.fr/club-mvp/. et https://ffbs.fr/club-mvp/.

En outre, certaines données à caractère personnel peuvent être adressées à des tiers ou à des autorités légalement habilitées (ex. administrations de l'état) et ce pour satisfaire nos obligations légales, réglementaires ou conventionnelles, notamment dans le cadre du contrôle automatisé d'honorabilité, le cas échéant.

Enfin, vos données à caractère personnel peuvent être transférées aux fédérations continentales et internationales, dont la FFBS est membre, reconnues par le CIO (WBSC et WBSC Europe), pour le cas des licenciés concernés par la participation à des compétitions clubs internationales ou par l'activité de haut niveau.

À ce titre, vos données peuvent faire l'objet de transfert à des prestataires, des partenaires ou plus généralement à des organisations situées en dehors de l'Union européenne, pour des finalités visées dans la présente notice d'information. Ces opérations sont réalisées sur la base d'instruments conformes à la réglementation applicable et aptes à vous assurer la protection et le respect de vos droits.

6. Quelle est la durée de conservation de vos données ?

La FFBS conserve vos données à caractère personnel pour le temps nécessaire à l'accomplissement des finalités poursuivies, sous réserve des possibilités légales d'archivage. Cette durée n'est pas la même selon les données en cause. En outre, la nature et la finalité de la collecte sont susceptibles de faire varier cette durée qui reste en tout état de cause proportionnée aux finalités pour lesquelles les données ont été collectées et conformes aux obligations légales.

Le référentiel ci-après complète les présentes indications.

CGU E-LICENCE – FFBS

Finalités	Conservation en base active par la FFBS	Conservation en archivage par la FFBS	Quelle catégorie de personne ?
Connexion	3 ans à compter de la dernière connexion	Pas d'archivage	Toute personne titulaire d'un compte sur l'un des sites Internet de la FFBS
Affiliation	3 ans à compter de la dernière affiliation	Données d'identification conservées pour la durée de la mission de service public	Dirigeants, correspondants, gestionnaires et consultants des structures affiliées
Licences	3 ans à compter de la dernière licence	Données d'identification conservées pour la durée de la mission de service public	Licenciés
Compétitions, qualifications et autres manifestations sportives	alifications et autres		Licenciés pour pratique compétitive, officiels, encadrants, dirigeants
Elections, instances dirigeantes, commissions fédérales	3 ans à compter de la dernière élection ou de la fin du mandat	Données d'identification archivées pour la durée de la mission de service public	Candidats, électeurs et membres élus des instances dirigeantes
Haut niveau	3 ans à compter de la Haut niveau dernière inscription sur liste de haut niveau	Données d'identification et sportives archivées pour la durée de la mission de service public	Sportifs inscrits sur les listes de haut niveau
3 ans à compter de la Formations fédérales dernière formation ou de la dernière licence active		Données d'identification archivées pendant 3 ans après la date de fin de validité du diplôme obtenu	Participants et formateurs
Billetterie et évènements	terie et évènements 3 ans à compter du dernier évènement		Co-contractants, spectateurs et bénévoles
Jeu-concours et enquêtes 3 ans à compter de la dernière participation		Pas d'archivage	Participants
Boutique en ligne	3 ans à compter de la dernière transaction	Pas d'archivage	Co-contractants
Newsletter	1 mois à compter du dernier consentement	Pas d'archivage	Licenciés ayant donné leur consentement
Offres commerciales et promotionnelles de la FFBS Offres commerciales et promotionnelles des partenaires de la FFBS 1 mois à compter du dernier consentement 1 mois à compter du dernier consentement		Pas d'archivage	Licenciés ayant donné leur consentement
		Pas d'archivage	Licenciés ayant donné leur consentement

Par exception aux durées de référence susmentionnées, les données à caractère personnel, éléments de documents comptables, seront conservées dix (10) ans à compter de la clôture de l'exercice de leur collecte, pour permettre à la FFBS de répondre à ses obligations légales en la matière.

7. Quels sont vos droits sur vos données à caractère personnel?

Sous réserve des limites prévues par la réglementation en vigueur, vous disposez, à l'égard de vos données à caractère personnel, des droits suivants :

- Le droit à l'information sur vos données à caractère personnel, les conditions de leurs traitements, leur protection, que la FFBS respecte par l'information donnée dans le cadre de la présente notice;
- Le droit d'accès qui vous permet d'obtenir la confirmation que vos données à caractère personnel sont ou non traitées et les conditions de ce traitement ;
- Le droit de rectifier les données vous concernant qui sont inexactes ou incomplètes;
- Le droit de demander l'effacement des données qui n'ont plus à être conservées, sous réserve toutefois des exceptions prévues par le droit applicable ;
- Le droit d'opposition au traitement de vos données qui peut être exercé sans motif s'agissant de prospection commerciale ou en mettant en avant « des raisons tenant à votre situation particulière », lorsque le traitement est fondé sur l'intérêt légitime du responsable du traitement ou est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relève de l'exercice de l'autorité publique;
- Le droit à la limitation de vos données qui vous permet de geler leur utilisation, notamment lorsque vous exercez vos droits de rectification ou d'opposition ;
- Le droit à la portabilité qui vous permet de recevoir un fichier contenant les données que vous nous avez fournies afin de les transmettre à un autre responsable de traitement. Lorsque cela est techniquement possible, vous pouvez aussi demander que vos données à caractère personnel soient directement transmises à un autre responsable de traitement;
- Le droit de retirer votre consentement à n'importe quel moment;
- Le droit de définir des directives relatives au sort de vos données en cas décès si vous êtes ressortissant français.

8. Comment exercer vos droits sur vos données à caractère personnel ?

Pour exercer les droits ci-dessus énumérés, vous devez en faire la demande à la FFBS en adressant un courrier accompagné d'une copie d'un titre d'identité à :



rgpd@ffbs.fr



41 rue de Fécamp – 75012 Paris

Lorsque le traitement de vos données est effectué sur la base de votre consentement, vous pouvez retirer celui-ci à tout moment. Vous reconnaissez toutefois que les traitements effectués avant la révocation de votre consentement demeurent parfaitement valables.

La FFBS s'engage à vous répondre dans les meilleurs délais et en toute hypothèse dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande. Le cas échéant, ce délai pourra être prorogé de deux mois en raison de la complexité ou du nombre élevé de demandes.

9. Quelles sont vos possibilités de recours ?

Si malgré les efforts de la FFBS pour préserver la confidentialité de vos données à caractère personnel, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez contacter :

• La CNIL - Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés :



https://www.cnil.fr/fr/agir



3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07

• Votre autorité locale si vous êtes ressortissant d'un pays européen autre que la France.

COOKIES

1. Qu'est-ce qu'un cookie?

Un cookie est un fichier texte susceptible d'être enregistré dans un espace dédié du disque dur de votre terminal (notamment l'équipement matériel (ordinateur, tablette, smartphone, etc....) que vous utilisez pour consulter ou voir s'afficher un site, une application, un contenu publicitaire) à l'occasion de la consultation d'un service en ligne grâce à votre logiciel de navigation.

Un fichier cookie permet à son émetteur d'identifier le terminal dans lequel il est enregistré, pendant la durée de validité ou d'enregistrement dudit cookie.

Les cookies sont donc des données utilisées par un serveur pour envoyer des informations d'état au navigateur d'un utilisateur, et par ce navigateur pour renvoyer des informations d'état au serveur d'origine. Les informations d'état peuvent être, par exemple, un identifiant de session, une langue, une date d'expiration, un domaine de réponse, etc.

2. Quel type d'information peut être stocké dans un cookie ?

Les informations stockées par les cookies sur votre terminal de connexion, pendant une période de validité limitée, portent notamment sur : les pages web que vous avez visitées sur cet ordinateur, les annonces sur lesquelles vous avez cliqué, le type de navigateur que vous utilisez, votre adresse IP ou les informations que vous avez fournies à un site et/ou à une application (l'utilisation de cookies permet d'éviter de devoir fournir à nouveau ces informations). Les cookies peuvent donc contenir des données personnelles.

Lorsque nous utilisons des cookies collectant des données personnelles, cette collecte est couverte par notre notice de protection des données, présentée ci-dessus.

3. Quels cookies utilisons-nous?

Nous utilisons les deux types de cookies suivants :

• Cookies de session afin de permettre la connexion aux espaces réservés des Sites sur la base des informations transmises à la création de votre compte.

Ces cookies ne doivent pas être désactivés sous peine de ne plus pouvoir accéder correctement aux Sites et à leurs services.

Ils sont conservés pendant une durée maximale d'un (1) mois et peuvent être lus uniquement par la FFBS et Exalto, prestataire en charge des Sites.

L'accord exprès pour la mise en place des cookies de session n'est pas obligatoire car les informations décrites aux présentes informent clairement sur la nature, le type et l'utilisation des cookies.

 Cookies tiers qui proviennent des fonts Google, intégrés à nos Sites, dont la gestion du cache associé permet d'être moins consommateur de bande passante. Ces cookies tiers génèrent du tracking par Google.

L'émission et l'utilisation de cookies par des tiers, sont soumises aux politiques « cookies » de ces tiers.

En savoir plus

4. Accepter ou refuser les cookies?

En utilisant nos Sites, vous consentez à l'utilisation des cookies précités. Vous pouvez cependant choisir à tout moment de désactiver tout ou partie de ces cookies par les moyens décrits ci-dessous, à l'exception des cookies de session nécessaires au fonctionnement des Sites.

Vous pouvez accepter ou refuser les cookies au cas par cas ou bien les refuser systématiquement. Nous vous rappelons toutefois que ce paramétrage est susceptible de modifier vos conditions d'accès à nos contenus et services nécessitant l'utilisation de cookies. Nous vous invitons donc à paramétrer votre navigateur en tenant compte de la finalité des cookies.

Le cas échéant, nous déclinons toute responsabilité pour les conséquences liées au fonctionnement dégradé de nos services résultant de l'impossibilité pour nous d'enregistrer ou de consulter les cookies nécessaires à leur fonctionnement et que vous auriez refusés ou supprimés.

Si vous acceptez l'enregistrement de cookies intégrés aux contenus que vous avez consultés, ces cookies pourront être stockés temporairement dans un espace dédié de votre terminal. Ils y seront lisibles uniquement par leur émetteur.

Notez que votre navigateur peut également être paramétré pour vous signaler les cookies qui sont déposés sur votre terminal et vous demander de les accepter ou pas.

5. Comment paramétrer les cookies ?

Concernant la gestion des cookies, la configuration de chaque navigateur est différente. Elle est décrite dans le menu d'aide de votre navigateur qui vous permettra de savoir comment modifier vos choix en matière de cookies. Cliquez sur le lien correspondant au navigateur de votre choix pour accéder aux informations détaillées sur le paramétrage des cookies :

- Microsoft Internet Explorer
- _ Google Chrome
- Safari
- **Mozilla Firefox**
- <u>Opéra</u>

Pour plus d'informations sur le paramétrage des Cookies :



https://www.cnil.fr/fr/cookies-les-outils-pour-les-maitriser

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

La FFBS ne saurait être tenue pour responsable des erreurs matérielles qui se seraient glissées dans les documents présents sur les Sites, malgré tout le soin apporté à leur publication.

Les informations fournies sur les Sites le sont à titre indicatif et ne sauraient vous dispenser d'une analyse complémentaire et personnalisée.

Les documentations officielles communiquées sur les Sites sont applicables sous réserve des éventuelles modifications apportées depuis leur mise en ligne.

La FFBS ne peut pas plus être tenue pour responsable de la transmission défectueuse des données dues aux divers réseaux de l'Internet ou aux incompatibilités dues à votre navigateur Internet.

De manière générale, la FFBS ne pourra également être tenue responsable des dommages directs et indirects (tels par exemple qu'une perte de marché ou perte d'une chance) consécutifs à l'utilisation du site.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes CGU sont soumises au droit français.

Tout litige en relation avec l'utilisation des Sites et les présentes CGU relève de la compétence exclusive des tribunaux compétents du ressort de la Cour d'appel de Paris.